



02 octobre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

La SERL lauréate du trophée des EPL avec le Parc Technologique de Lyon à Saint Priest

En qualité d'aménageur, la SERL a remporté ce jour, le trophée des EPL pour sa présentation du Parc Technologique de Lyon à Saint Priest, catégorie « Développement économique ».

Les trophées 2008 organisés dans le cadre du congrès des EPL récompensent l'innovation au service du développement durable apportée par les EPL à un territoire, dans le cadre de l'intérêt général.

Jean-Luc da PASSANO, Président de la SERL et Yves MOLINA, Directeur général adjoint, ont défendu devant un jury d'experts le concept innovant et durable du Parc Technologique et ont démontré ses qualités économiques, architecturales, environnementales et sociales.

Ils ont rappelé le rôle essentiel de l'économie mixte dans la réalisation de ce projet étalé sur 15 ans et initié par le Grand Lyon pour le rayonnement économique de l'agglomération lyonnaise.

A ce titre, Jean-Luc da PASSANO, représentant le Conseil Général du Rhône, actionnaire de référence de la SERL avec la Communauté urbaine de Lyon, a rappelé dans son discours d'ouverture du congrès des EPL, l'importance des structures d'économie mixte au service du développement des territoires. (Voir discours ci-joint).

Espace presse sur

www.serl.fr

RSVP par e-mail p.lecuelle@serl.fr ou
par téléphone : 04 72 61 50 39



SERL

Société d'Équipement
du Rhône et de Lyon